

Jean-Paul Thibault

L'homme de convictions, le compagnon de combat, l'ami

Jean-Paul Thibault, l'avocat bénévole de Mis et Thiennot pendant plus de trente ans, nous a quittés en octobre 2010, à l'âge de 58 ans. Léandre Boizeau qui durant toute cette période mena à ses côtés le même combat revient sur l'homme qu'il connaissait.

■ ■ ■ TEXTE : LÉANDRE BOIZEAU • PHOTOS : DR



19 mars 2007. La 5^e requête en révision du procès Mis et Thiennot vient d'être rejetée par la Commission de révision de la Cour de cassation. Sur les marches du Palais de Justice, Jean-Paul Thibault n'hésite pas à déclarer : « *L'affaire Mis et Thiennot restera dans les mémoires comme étant le déshonneur ultime d'une justice malade.* ! »

J'ai rencontré Jean-Paul Thibault pour la première fois en novembre 1979. Je venais de sortir *Ils sont innocents*. J'étais invité à participer à un débat sur l'erreur judiciaire à la salle de Belle-Isle à Châteauroux, aux côtés de Gilles Perrault qui avait publié *Le pull-over rouge* quelque temps auparavant. Malade, ce dernier se fit excuser au dernier moment et, du coup je me retrouvais seul à la tribune. Après deux ans d'enquêtes et de recherches, jamais jusqu'alors je n'avais eu l'occasion de m'exprimer publiquement sur « l'affaire ». J'étais donc légitimement inquiet à la perspective

de démontrer l'innocence de Mis et Thiennot devant un parterre de gens pas forcément tous acquis à cette thèse. Les réactions des participants, la teneur des questions posées me rassurèrent assez rapidement et j'en étais à cette phase de « récupération » quand un jeune homme se leva au troisième rang, juste devant moi. Il prit la parole pour dire que depuis sa tendre enfance, il croyait à l'innocence de Mis et Thiennot, qu'il était avocat inscrit au barreau de Châteauroux et que si nous avions besoin de conseils ou de son aide, il se tenait bénévolement à notre disposition.

Tout naturellement, dans les semaines qui suivirent, quand le Comité de soutien se constitua, on se souvint de sa proposition et il devint « notre » avocat. C'était le début d'une longue aventure, plus humaine que judiciaire, car les deux vont rarement de pair.

Trente années de combat commun

On entama alors une série de réunions d'information dans tout le département de l'Indre. Le partage des tâches était simple : je me chargeais de l'historique de l'affaire et Jean-Paul traitait l'aspect juridique. Il le faisait avec une réelle gourmandise : on sentait le passionné du verbe. Ce que je lui reprochais parfois : « *Fais plus court !* » Il aimait les mots, mais entendons-nous bien : il ne les mâchait pas !

Partout où nous allions, les salles s'avéraient trop petites pour accueillir tout le public. Nous pressentions que l'accueil serait favorable, mais c'est là que nous avons pris pleinement la mesure de l'importance de l'affaire Mis et Thiennot dans l'inconscient collectif. La plaie ne s'était pas refermée.

Ce fut aussi à cette époque qu'une première rumeur vint m'échauffer les oreilles : « *Méfie-toi de Thibault c'est un ambitieux qui veut se servir de l'affaire Mis et Thiennot pour mener à bien une carrière politique !* » Je n'en étais pas là, mais alors pas du tout !

Je découvrais ce jeune avocat que je ne connaissais pas auparavant, je le trouvais compétent et déterminé. L'équipe que nous formions me paraissait assez complémentaire. Les conditions me semblaient donc réunies pour engager un combat qu'on nous annonçait long et à l'issue incertaine.

Ce combat, nous l'avons mené en participant à des centaines de réunions et de manifestations, à des émissions de télévision, en montant des dizaines et des dizaines de dossiers, en nourrissant les mêmes espoirs, en vivant les mêmes déceptions, les mêmes peines.

Jean-Paul nous a quittés après ces trente ans de lutte commune. Le temps pour moi de bien le connaître et de pouvoir témoigner de l'homme qu'il était, loin, si loin parfois des intentions qu'on lui prêtait et des rumeurs qui l'ont poursuivi jusqu'à la veille de sa disparition.



Mars 1993. Maître Thiriez (au centre) chargé de l'affaire auprès de la Cour de cassation, en discussion avec Jean-Paul Thibault et Pierre Gréard, président du comité de soutien.

Avocat de la défense

Jean-Paul Thibault était né à Saint-Gaultier dans un milieu modeste, ce qu'il ne perdra jamais de vue et sera toujours présent dans ses choix tant professionnels que politiques. Ceux qui l'ont côtoyé durant son enfance se souviennent encore de ses étonnantes prestations de conteur interprétant du « Boncœur » dans le texte, en fin de banquet des commerçants. Tout jeune, il avait déjà le goût du verbe ! Après ses études de droit, il devient avocat inscrit au barreau de Châteauroux et va tout de suite se révéler le « défenseur des causes perdues », celles qui n'intéressent pas ses confrères, celles pour lesquelles il faut « se mouiller » parce qu'elles ne sont pas politiquement correctes. Il lui arrive même, dans ses plaidoiries, de mettre en cause le fonctionnement de certaines institutions comme la police et la justice. Gonflé qu'il est le jeune avocat ! Trop au goût de certains adeptes du rituel liturgique des cours de justice. De là naîtra une réputation de provocateur qui ne le quittera pas.

Courageux,
il l'était.
Provocateur,
il savait
l'être.

Courageux, il l'était. Provocateur, il savait l'être. Je l'ai même vu agir en certaines occasions avec un aplomb extraordinaire parce que littéralement porté par la justesse de la cause qu'il défendait. Car il se vivait d'abord et avant tout comme avocat de la défense dans toute la noblesse de la fonction. C'était sa vocation, une raison d'être profonde à laquelle il faisait souvent référence en aparté.

Cette attitude singulière ne lui vaudra pas que des amis dans la profession. Il ne sera nommé bâtonnier par ses confrères que très tard. Il se savait déjà gravement malade. Il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion sur cette « promotion ». Alors que je le félicitai parce que je trouvais que c'était bien mérité, il me répondit :

- *Oh, tu sais, c'est bien tard, ils n'ont sans doute pas pu faire autrement...*

Puis il se tourna de trois quarts comme il le faisait quand il se préparait à lancer un trait d'humour et, avec une lueur narquoise dans le regard, il ajouta :

- *J'espère que dans leur esprit ce n'est pas une distinction pré mortem !*

La suite allait lui donner tragiquement raison. J'aurais tant voulu qu'il ait tort.



Mars 1993. Jean-Paul Thibault, encadré par Raymond Mis et Gabriel Thiennot, se prépare à répondre aux questions des journalistes.



5 mars 1993. Jardin des Tuileries. Les membres du Comité de soutien viennent d'apprendre le rejet de la demande de révision. Le silence est pesant. Les visages sont tendus. La volonté reste inébranlable.

L'homme politique

Jean-Paul Thibault était avant tout un Républicain, très attaché aux valeurs fondatrices de la République. Liberté, égalité, fraternité, laïcité... n'étaient pas, à ses yeux de vains mots. Il leur accordait une importance essentielle.

Il était aussi Socialiste. Là aussi il cultivait sa différence. Il vouait une sorte de culte aux héros mythiques du socialisme français. Jaurès, Blum, Mendès France, Mitterrand... figuraient en bonne place dans son imaginaire militant avant que d'apparaître sur les plaques des rues et sur les murs de la mairie de Villedieu-sur-Indre quand il en devint le premier magistrat. Mais il n'était pas du tout homme d'appareil ! Du coup il ne pouvait pas espérer « faire carrière ».

Que lui reprochait-on ? D'avoir de l'ambition ! Ce qui est un vice rédhibitoire en zone rurale où l'on doit, en toute circonstance, afficher une bonhomie de façade. Et lui pouvait se montrer cinglant à l'occasion, rebelle aux consignes imposées souvent, entêté parfois. Son incapacité à avaler la moindre couleuvre lui valut de ne pas avoir accès aux fonctions électives auxquelles il aurait pu prétendre.

Il en concevait une certaine amertume, mais « sa » ville et « sa » Communauté de communes Val de l'Indre – Brenne lui permirent de donner libre cours à son imagination créatrice qui était grande et, par voie de conséquence pas toujours comprise par l'ensemble de ses concitoyens. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il fit

d'un bourg endormi, quasi anesthésié, une ville bien vivante, souvent citée en exemple de réussite y compris par des gens qui ne partageaient pas son engagement politique. La commune de Villedieu fut, en quelque sorte, son laboratoire expérimental, l'image de ce qu'il aurait pu réussir à une autre échelle s'il y avait eu accès. Il y était profondément attaché et nourrissait pour elle plein de projets à venir...

L'ami

L'homme était attachant. Pas bardé de certitudes comme sa réputation le laissait entendre. Il lui arrivait souvent de douter, de se poser des questions, mais n'en laissait rien paraître. Sa profession, son engagement politique lui valurent bien des inimitiés, bien des remarques désobligeantes dont j'ai été parfois témoin. Il y répondait toujours par une vive répartie soulignée d'un zeste d'élégant mépris tout à fait déconcertant pour ses adversaires déclarés ou non. Moi, j'appelle ça du panache, mais on peut l'apprécier autrement...

Il nous est souvent arrivé de nous rendre à Paris ensemble. Ces voyages étaient l'occasion d'échanges plus personnels, de rires partagés, de considérations sur l'air du temps et sur le monde à refaire tant il était mal fait. Il acceptait volontiers un conseil, voire un reproche quand je pensais qu'il s'était trompé. Il s'en sortait toujours par la même désarmante pirouette : « *C'est vrai, tu as sans doute raison, mais tu me connais, quand j'ai quelque chose en*

Aller jusqu'au
bout, c'était
sa manière
à lui d'aimer
la vie.



Automne 2006. Jean-Paul Thibault accompagne Raymond Mis très fatigué, pour son audition devant le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire par la Commission de révision.

tête, faut que j'aïlle jusqu'au bout ! ». Aller jusqu'au bout, c'était sa manière à lui d'aimer la vie. Excessif, oui, il l'était parfois, mais sa boussole, son point d'ancrage, son port d'attache, c'était sa famille. Domaine réservé !

Une fois, une seule, il m'a surpris en sortant de son portefeuille la photo de ses proches pour les montrer à un journaliste. Nous étions loin de Villedieu, il était déjà très fatigué, il avait ressenti le besoin impérieux de s'accrocher à sa bouée de sauvetage pour souffler un peu et se reconstituer...

Ne restent que les souvenirs...

J'en ai tant et tant qu'il m'est bien difficile de faire un tri. Deux cependant me reviennent souvent en boucle dans la tête...

Mars 2007.

Nous sommes devant la Commission de Révision de la Cour de Cassation. Jean-Paul est assis à côté de moi. Il se lève pour plaider la cause de Mis et Thiennot. Pendant deux heures et demie, il va s'employer à tenter de convaincre les cinq magistrats qui sont en face de nous. Une plaidoirie dense, passionnée, aboutie. Le verbe a pris de l'épaisseur, le propos est incisif, le dossier plus que ficelé. Notre avocat est au sommet de son art. Je le lui dis en sortant. Il est épuisé mais heureux...

Septembre 2010.

Nous sommes invités par Jacques Pradel à animer un débat sur l'affaire Mis et Thiennot dans les studios d'RTL Jean-Paul est hospitalisé. Il ne va pas bien, mais il souhaite cependant participer à l'émission. Décision est

prise de l'interviewer en direct par téléphone. À mon arrivée à Paris, je l'appelle. Il n'a plus qu'un filet de voix à cause du traitement qu'il subit. J'en informe la collaboratrice de Jacques Pradel et lui demande de remplacer l'interview par une déclaration enregistrée en 2007 à la sortie du palais de justice. Ce qui est fait. À la fin de l'émission, je rappelle Jean-Paul. Il a toujours la même voix cassée, mais semble animé d'une énergie nouvelle puisée au tréfonds de lui-même :

- C'était très bien ! C'était comme tout ce que tu fais... Je te fais la bise...

- Et bien moi aussi je te fais la bise !

C'est la seule que nous ayons jamais échangée et encore n'était-elle que téléphonique ! Je la garde en mémoire comme le témoignage précieux d'une amitié qui ne se payait pas de mots mais qui était bien réelle.



Automne 2006. Moment de détente avant de repartir au combat...